

LES DÉCISIONS en période de transition

EN BREF

En date du 9 mars 2020, la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, sous la présidence de M. Eric Racine, directeur général, a :

Nommé monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles opérations, à titre de Responsable de la qualité de l'air ;

Autorisé le directeur du Service des technologies de l'information à répartir les budgets d'investissement relatifs aux technologies de l'information et à la communication (mesures 50760 à 50767) dans les établissements de la Commission scolaire selon le modèle de distribution proposé ;

Autorisé le directeur du Service des technologies de l'information à signer pour et au nom de la Commission scolaire le mandat d'achats et les bons de commande qui en découlent pour un montant maximal de 1 844 841 \$;

Octroyé au seul soumissionnaire ayant déposé une soumission admissible et conforme, l'entrepreneur Groupe Alarma inc. de Saint-Jean-sur-Richelieu, le contrat de services de raccordement des systèmes d'alarme intrusion et incendie à une centrale de surveillance et service de réponse aux alarmes pour la Commission scolaire au montant avant taxes de 103 240 \$ à compter du 1^{er} mars 2020, pour une durée de 3 ans ;

Octroyé un contrat de services à l'entrepreneur William Brisson de Saint-Joachim, au montant de 119 994.60 \$ avant taxes, pour une durée de trois (3) ans, soit du 1^{er} mai 2020 au 30 novembre 2022, pour la tonte de gazon et l'entretien des trois (3) lots du secteur 1 ;

Mis sur pied un comité ad hoc composé de membres siégeant au comité des directions de services en prévention du Coronavirus (COVID-19) et a mandaté ce comité à la planification et à l'organisation des actions à venir, le cas échéant ;

Adopté le projet de découpage des cinq districts, tel que présenté par la direction des Affaires corporatives.

[Consultez la version intégrale des résolutions.](#)